575 francs et d'un manchon en skunks évalué 450 francs.

La police enquête.

PETITES NOUVELLES

Hier soir, angle des rues Turgot et Duflot, le jeune François Leduc, âgé de 8 ans, demeurant rue de Wagram, 13, a été tamponné et renversé par l'auto de M. Léonard, serrurier, rue de la Gare, 72, conduite par le chauffeur Gustave Perrin. Contusions sans gravité.

— Arrestation de Moret Adolphe, 44 ans, terrassier, né à Landivisiau (Finistère), pour ivresse, outrages aux agents et bris des vitres de l' « Amigo ».

— Par suite de la vidange du réservoir intérieur de Mouvaux, la distribution d'eau potable sera un peu plus faible par tout le réseau, pendant 30 heures environ, à compter d'hier à 5 heures du soir.

— Plainte pour vol d'une somme de huit francs a été déposée entre les mains de la police par la jeune Irma Desjardins, 16 ans, demeurant rue Jacquard, cour Dubar.

— En raison du Nouvel an, les malades en traitement à la Fraternité pourront recevoir la visite de leurs parents de 11 heures à midi.

— Arrestation des nommés Maelfait Henri-Léopold, 16 ans, manœuvre, rue d'Arcole, 9, et Vanspeybrouck Georges, 18 ans, apprêteur, rue Saint-Maurice, cour Prouvost-Deleschaux, 4, inculpés du vol commis au préjudice d'Irma Desjardins.

— Les mains couvertes de blessures, Paul Roll, 19 ans, couvreur, demeurant rue Turgot, s'est fait admettre à la Fraternité à chute d'un toit ou tuile. La police enquête.

— **En lavant sa maison**, Marie Staffa, 58 ans, rue Saint-Laurent, cour Saint-François, 13, tombe et se casse la jambe gauche. A la Fraternité.

A LA CAISSE D'EPARGNE

En 1912, les versements au nombre de 85383, se sont élevés à la somme de 5731000 francs, en augmentation de 385064 francs sur 1911.

Les remboursements ont atteint 5616331 francs 76 au profit de 21894 déposants.

COMPAREZ

L'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants

AVEC TOUS LES APÉRITIFS

connus jusqu'à ce jour

LE GOUTER C'EST L'ADOPTER

Demander « UN TRILLES »

et exiger l'étiquette sur la bouteille

1-18

TOURCOING

La "Croix" ne décolère pas

La « Croix de Roubaix-Tourcoing » ne désolère pas depuis la dernière séance du Conseil municipal.

A cette séance, il fut dit que dans deux ou trois mois, les religieuses rappelées par leur supérieure quitteraient le Bureau de Bienfaisance.

Cette nouvelle a mis la sainte feuille dans un état inconcevable d'irritation.

Elle part en guerre et appelle sur la tête de M. Dron les malédictions de tous les saints, mâles et femelles, du paradis, des parfumés et des poudreux.

« Il y a pour laiciser, dit-elle, une façon douce, comme est la façon de tirer une poule sans la faire crier. Et M. Dron s'y entend en souplesse ».

La « Croix » a de l'imagination, elle trouve des figures étonnantes ; malheureusement pour elle, ces figures ne répondent pas à la réalité.

Elle écrit un peu trop l'histoire selon la méthode bien connue du père Loriquet. Elle écarte les vraies raisons du départ futur des sœurs pour se livrer à des recontras qui par eux-mêmes ne démontrent rien, mais qui, habilement arrangés, prouvent tout le contraire de la vérité.

Les cléricaux sont experts dans cette manière de combattre leurs adversaires politiques !

La corde est usée.

Tous ceux qui sont en courant de la question qui nous occupe, savent très bien que les critiques de la « Croix de Roubaix-Tourcoing » en se trompent d'adresse.

La « Croix » qui fulmine contre les radicaux, se garde bien de relever ce que disent parfois des religieuses aux amis les socialistes.

Nous lisions naguère dans un journal socialiste, un article signé « Arthur Pierpont ». Dans cet article, il y était dit : « On laisse nos malheureux vieillards subir les caprices d'une nonnette.

« Sœur Germaine ne pardonne pas aux vieillards qui ne veulent pas aller à la messe, elle leur refuse la moindre des douceurs, même à manger l'eau précédent, ceux qui ne vont pas à la messe sont les plus mal servis et si un vieillard demande une tartine en dehors des heures de repas, il en n'est pas un préféré de Sœur Germaine, il ne l'aura pas, il en est de même pour le tabac, seuls les préférés ont du tabac, les autres n'en ont jamais une pipe ».

Plus loin, M. Pierpont allait jusqu'à accuser cette religieuse de laisser mal vêtue les vieillards qui ne sont pas dévots, et de leur refuser les douceurs qu'elle accorde à ceux qui fréquentent l'église, etc.

La « Croix », qui crie contre les radicaux au sujet du départ de deux religieuses du Bureau de Bienfaisance a laissé sans réponse l'article de M. Pierpont. Pourquoi ? C'était le moment de se mettre en fureur ! La « Croix » a gardé le silence ? Elle a perdu l'occasion de défendre les saintes filles ? Encore une fois, pourquoi ?

Les radicaux seraient-ils des diables et les socialistes des anges ?

LA FETE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est le mardi 7 janvier qu'aura lieu la grande fête organisée par le Comité local de l'Alliance Française.

Cette fête se présente sous les plus brillants auspices. Elle sera présidée, comme on l'a annoncé, par le prince Roland Bonaparte, qui prononcera une allocution ; M. Delombre, ancien ministre du Commerce, fera ensuite une conférence. Le Conseil d'administration du Comité central sera représenté par M. Albert Mollet, délégué général, l'éminent professeur d'histoire au Collège de France.

La fête se complétera par un concert pour lequel le Comité s'est assuré le concours d'excellents artistes de Paris.

Pour la location des places à la soirée, les membres de la société, à qui cette soirée est exclusivement réservée, sont priés de s'adresser à la Direction du Théâtre, la veille ou le jour même : aucune place ne pourra être retenue avant cette date.

Les personnes qui désireraient participer au banquet qui précédera la soirée, sont invitées à envoyer leur adhésion au Secrétariat, 49, rue des Poutrains, avant le 3 janvier.

Les adhérents à l'Alliance Française qui, soit par oubli, soit par suite de changement d'adresse, n'auraient pas reçu d'invitation pour la fête du 7 janvier, sont priés de le signaler au Secrétariat.

FIN DE LA GREVE DES MECANICIENS

Commencée le 13 octobre, la grève des mécaniciens va finir jeudi prochain.

Les patrons ont compris que leur intransigeance soulevait dans tout Tourcoing de violentes récriminations.

Les uns ont fait des concessions, les autres des promesses fermes qui les lient.

Devant cette attitude conciliante que l'on désirait leur voir prendre, les ouvriers grévistes réunis hier en assemblée générale, ont voté la reprise du travail.

Le Comité de la grève nous adresse, en effet, le communiqué suivant :

« Les ouvriers mécaniciens grévistes et lok-outés réunis en assemblée générale au nombre de 450, dans la salle des fêtes de l'Hospice, rue de Tournai, le mardi 31 décembre, à 10 heures du matin, après avoir examiné la situation qui leur est créée :

« Considérant que 300 ouvriers ont obtenu satisfaction, que les 150 mécaniciens pour lesquels nous avons continué la grève appartiennent pour la plupart aux ateliers de construction ;

Que les constructeurs, au cours d'une entrevue avec des délégués de plusieurs établissements, se sont engagés à augmenter leurs ouvriers au fur et à mesure ;

« Que dans un esprit de conciliation et sans jamais nous départir de nos bonnes intentions, faisant confiance aux promesses patronales que l'on peut se permettre de considérer comme générales ;

« Tenant compte de l'engagement pris par les ouvriers de cesser le travail le 18 janvier 1913, si les patrons, contre toute attente, ne respectaient pas leurs engagements ;

« Considérant que tous les patrons ont fait la promesse formelle de ne pas faire des victimes de grève ;

« Que pour permettre aux ouvriers, comme l'ont décidé les patrons et le Comité de grève, il est nécessaire que cette reprise ait lieu le même jour et à la même heure ;

« Décident que la reprise générale aura lieu tant dans les constructions que dans les établissements industriels le jeudi 2 janvier, à 8 heures et demie du matin.

Cet ordre du jour, proposé par le Comité de la grève, a été voté à l'unanimité moins dix voix.

« Pour l'assemblée générale des grévistes :

« LE COMITE DE LA GREVE ».

EXTRADA

La police belge a remis aux autorités françaises : Peccheron Auguste, né dans le Loire-et-Cher, réclamé par le parquet d'Orléans, pour vol par recel. Il sort de la prison de Saint-Gilles.

FRAUDE

Les douaniers du Risquons-Tout ont arrêté Verschuel A., 18 ans, né à Rickey, qui était porteur de 1 k. 200 grammes d'allumettes de provenance étrangère.

BAINS MUNICIPAUX

L'établissement des Bains sera fermé le 1er et le 2 janvier 1913.

PHARMACIENS DE SERVICE

MM. Vanneufville, 6, rue Saint-Jacques ; Dubois, 50, rue du Tilleul ; Levin, 53, rue de Gand.

HOTEL DE VILLE

Fermeture des bureaux. — A l'occasion du renouvellement de l'année, les divers bureaux de l'Hôtel de Ville seront fermés le 2 janvier après-midi.

Auquel la préférence ?

C'est ou médicament qui a fait ses preuves facilles à contrôler à Lille même, que doit aller la préférence.

Le mal de dos, en résumé mal des reins (vulg. rognons), l'urine foncée, congestive peuvent être les seuls signes précurseurs des crises de coliques néphrétiques.

En combattant énergiquement, même si passager soit-il, le mal de dos, en survaillant l'état des urines, on évite ces crises dont les souffrances sont si vives et les dangers mortels toujours possibles.

Les Pilules Foster pour les Reins rendent aux reins la force d'éliminer les poussières uriques et empêchent ainsi d'éclater les crises douloureuses. Après une crise elles favorisent le rétablissement des reins meurtris et tout disposés, s'ils ne reçoivent un réconfort, à laisser de nouveau s'accumuler et grossir les poussières uriques.

Lille, 26, rue de Lyon, M. G. Dessus nous dit : « A la suite d'un tour de reins je souffrais beaucoup, mon état est redevenu très satisfaisant grâce aux Pilules Foster (Lille : pharmacie Leclercq, 10, Grand'Place). »

Toutes pharmacies (3 fr. 50 la boîte, six boîtes pour 19 fr.), ou franco par poste. Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacies, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. Demandez et exigez bien les véritables Pilules Foster ; Refusez ou faites-vous rembourser tout ce qui ne porte pas la marque ci-contre.

Pilules Foster Reins

1375

AUTOUR DE LILLE

SAINT-ANDRE

Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole laïque. — Nous avons dit hier que cette société s'était réunie dimanche, sous la présidence de M. Clenquet, ancien directeur de l'Ecole de Saint-André. Au cours de cette fête laïque, M. Duhaut, président du Cercle Républicain de Saint-André, a prononcé le discours que voici :

« Messieurs et chers Amis,

« Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de m'avoir, comme les précédentes années, convié à vos amicales agapes.

« J'éprouve une joie sans mélange à me retrouver périodiquement parmi vous, et je suis heureux d'apporter ainsi au vénérable vieillard qui préside aux destinées de votre belle association, mon tribut de reconnaissance et l'hommage de mon admiration.

« Qu'il reçoive l'assurance de ma bienvive sympathie et qu'il veuille bien reporter celle-ci sur le compagne de ses jours, Mme Clenquet.

« J'éprouve encore un autre plaisir, celui de constater la présence à ce Banquet, d'amis tels que, Henri Maquet, Achin, etc., avec lesquels nous avons mené et menons chaque jour la bon combat pour la République.

« Cela m'est un double réconfort.

« Et je terminerai en hors-d'œuvre en saluant cette ardente jeunesse qui est groupée ici, faisant comme une garde d'honneur à son respectable président.

« Qu'ils persistent, ces jeunes hommes et qu'ils viennent grossir de plus en plus, le nombre de ceux, et ils sont légion, qui viennent manifester leur reconnaissance au vieil instituteur qui a guidé leurs premiers pas dans la vie.

« Mes chers amis, ces sentiments je les exprime avec ardeur et avec toute l'énergique conviction dont je suis capable.

« Je regrette d'avoir à prononcer des paroles de combat, mais cette attitude est imposée aux amis de l'Ecole laïque, par des adversaires qui ne désarment jamais. Pour défendre cette-ci, toutes les nuances de l'opinion républicaine doivent faire trêve à leurs divergences qui existent entre leurs programmes.

« Nous savons, nous militants de la Démocratie, par une expérience parfois douloureuse, quels assauts nous avons à repousser de la part de ceux qui émettent la prétention de monopoliser l'enseignement à leur profit.

« Nous remercions donc tous ceux qui sont venus témoigner ici leur sympathie à ceux qui ont l'honneur de lutter pour la Démocratie et la République.

« Je précise d'ailleurs ce que doit être cette lutte. L'Ecole ne doit pas être un champ de bataille où viennent se heurter les doctrines religieuses et politiques, mais simplement neutre ; elle doit, respectant toute opinion et toute croyance, former des hommes, des Français.

« C'est hors de l'Ecole que votre Association doit poursuivre l'enseignement social et fraternel qu'elle y a pulsé et s'efforcer de hâter l'avènement d'une société meilleure, la réalisation d'un idéal de bonheur et de liberté pour tous.

« Aussi ne peut-il pas s'étonner de l'ardeur de la lutte engagée, car derrière l'Ecole on sent nos institutions que l'on veut éteindre.

« C'est pourquoi nous avons vu se liguer contre nous toutes les forces du passé, toutes les oppressions des esprits et des consciences, c'est enfin pourquoi une puissance qui prétend encore à la domination universelle nous a déclaré la guerre et jeté cet étrange défi : « Anathème à qui pensera que la direction des écoles publiques peut être attribuée à l'autorité civile, Anathème à qui pensera que l'Ecole peut être affranchie de la tutelle de l'Eglise ».

« Aussi devant cette agression sans trêve, nous réclamons énergiquement des mesures pour la défense de l'Ecole, car après maintes déclarations solennelles, rien n'a été fait par les Pouvoirs publics.

« Sans nous laisser décourager, rassemblons de tous côtés les énergies éparses, les bonnes volontés féconds. Dans notre marche irrésistible qui va le flot qui monte, l'éclair qui brille, l'ouragan qui balaie le monde ; que chaque progrès soit un pas vers la libération définitive, vers l'effacement des haines qui nous divisent.

« Faisons le génie de la France toujours plus pur, toujours plus radieux dans l'humanité, et bientôt nous verrons surgir des générations nouvelles qui ne comprendront point pourquoi les hommes avaient dû décirer si longtemps avant d'établir parmi eux le régime immuable et splendide du Droit, de la Justice et de la Fraternité. »

M. Vernet, président du Cercle « l'Exemple » de Lille, qui parle ensuite, dit notamment :

« Dans leur fonctionnement, les Amicales d'Anciens Elèves n'ont-elles pas pour but de prolonger l'influence de l'Ecole et son action bienfaisante et le moyen de parvenir à ce but n'est-il pas dans la création et le soutien des œuvres post-scolaires ? Vous savez, Messieurs, que cette question préoccupe au plus haut point tous ceux qui s'intéressent, tous ceux qui s'inquiètent de l'avenir moral et intellectuel de notre pays. Nous ne devons pas nous dissimuler que l'effort à réaliser est considérable pour pouvoir mener à bien l'œuvre entreprise.

« Sans nous élever si haut, car vous savez combien sont complexes les questions de l'Enseignement, tant celle de la fréquentation scolaire que celles du monopole, des cours complémentaires ou de l'enseignement professionnel, sans nous élever si haut, dis-je, laissez-moi vous rappeler qu'il est un des côtés du problème que les Amicales ont le devoir d'étudier et de solutionner de leurs propres moyens : Je veux parler des patronages laïques que nous devons opposer aux patronages cléricaux, à ces patronages qui s'emparent des enfants de nos écoles, de ces enfants que les dures nécessités de l'existence laissent pour un grand nombre sans surveillance familiale durant les interclasses et que, il faut bien le reconnaître, les parents sont heureux de savoir ainsi assurés contre le vagabondage démoralisant.

« Je pense, Messieurs, que les Amicales n'ont pas le droit de se désintéresser de la question ; je dis même qu'elles doivent travailler avec ardeur à en résoudre. Nous savons tous que pour réussir ici il nous faut le concours expérimenté du personnel enseignant, mais nous savons très bien, et je me hâte de le dire, nous savons très bien que rhaque fois que l'on a fait appel à son dévouement, l'instituteur a toujours répondu ; présent !

« C'est pourquoi, en toute confiance, je vous demande si vous ne jugez pas nécessaire de faire ici même à Saint-André, un effort sérieux pour amener dans nos patronages — « soit qu'ils soient à créer ou à réorganiser » — pour y amener les enfants de nos écoles et les garantir ainsi contre l'intoxication théologique, contre les suggestions d'intolérance, contre la superstition et le fanatisme qui annihilent tant ces jeunes esprits le raisonnement naissant, comme aussi contre le recrutement, organisé des jeunes troupes de la contre-révolution qui teraient que demain, si nous n'y prenons garde, deux générations ayant grandi côte à côte, n'auront ni les mêmes passions, ni les mêmes aspirations, graves sujets de dissension que nous devons combattre au nom de nos grands principes d'égalité et de fraternité ».

HAUBOURDIN

Un cambriolage. — Des cambrioleurs se sont introduits chez M. Juvénal Claisse, pavoir à la Cité des tramways, demeurant avec son fils Aimable, rue Pasteur, 77. Ils ont escaladé la palissade du jardin attiré le long de la carrière Choquet et ont coupé, à l'aide d'un diamant, un des carreaux de la fenêtre de la cuisine. Ils ont fouillé tous les meubles et enlevé une somme de 105 francs appartenant à M. Claisse fils. Divers objets de quelque valeur qui se trouvaient à portée de leurs mains, ne semblent pas les avoir tentés.

Mais on ne connaîtra d'étendus du vol que lorsque M. Claisse père aura fait l'inventaire de ce qui lui appartient.

La gendarmerie d'Haubourdin a ouvert une enquête. On a relevé en divers endroits de la maison cambriolée des taches de bougie et on croit que le cambriolage a eu lieu entre 5 et 7 heures du matin.

NORD

DOUAI

Touchante cérémonie : la médaille de 1870 à l'Hôpital Général. — Une touchante cérémonie a eu lieu mardi, à midi, à l'Hôpital Général, au milieu de tous les vieillards réunis au réfectoire.

M. Deville, vice-président de la Commission Administrative des Hospices, a prié M. Dumont, administrateur et ancien combattant de 1870, de remettre à huit vieillards la médaille commémorative de la guerre, que leur offre gracieusement l'Administration hospitalière comme complément du diplôme qui leur a été conféré par le Gouvernement de la République.

M. Dumont a remis ces médailles en donnant chaleureusement l'accolade à leurs titulaires, ce pendant que dans le cour, des camarades faisaient partir des pétards en signe de réjouissance.

Pour que la fête soit complète un verre de vin a été offert à tous les vieillards et pupilles, qui, mercredi, auront du relâche au supplément et bénéficieront d'une grande sortie.

Le vagabond. — Une fois encore la gendarmerie a arrêté pour vagabondage Edonard Fanqueux, 31 ans, originaire de Douai.

Cyclistes, attention ! — Nous rappelons aux cyclistes que c'est aujourd'hui le premier janvier et que, conformément à la loi, leurs machines devront être munies de la plaque de contrôle portant le millésime de l'année 1913.

Ces plaques sont, dès maintenant en vente dans les débits de tabac, ainsi qu'aux récettes buralistes.

ROOST-WARENDIN

Le vélo a pris la fuite. — Retournant chez lui, son travail terminé à l'usine à briquettes de l'Escarpelle, le journalier Auguste Denève, de Raumbeaucourt, entra prendre une consommation à l'estaminet Farcy, laissant à la porte sa bicyclette valant 200 fr.

Quand il sortit du cabaret, Denève s'aperçut qu'on lui avait volé son vélo et il n'eut d'autre ressource que d'aller conter en mésaventure à la gendarmerie.

AUBERCHICOURT

Conférence. — Le mardi 7 janvier à 3 heures et demie du soir, M. Carré, professeur à l'Ecole d'agriculture de Wagnonville, fera à la Mairie d'Aubercheicourt, une conférence publique et gratuite sur les engrais chimiques.

MM. les cultivateurs et les membres de leurs familles sont instamment priés d'y assister.

MONCHECOURT

Conférence. — Le dimanche 5 janvier, à 4 heures du soir, M. Carré, professeur à l'Ecole d'agriculture de Wagnonville, fera à la Mairie de Monchecourt une conférence publique et gratuite sur les engrais chimiques.

MM. les cultivateurs et les membres de leurs familles sont instamment priés d'y assister.

VALENCIENNES

Jour de l'An. — MM. les juges du Tribunal civil prient les personnes qui auraient l'intention de le faire, de ne pas leur adresser de cartes de visite à l'occasion du premier janvier et les en remercient.

Un extradé. — Les gendarmes belges ont remis aux gendarmes français de Blanc-Misseron, qui l'ont amené à la maison d'arrêt, l'extradé Léon Monneyrac, âgé de 35 ans, arrêté à Bruxelles, sur mandat délivré pour vol, du juge d'instruction de Douai.

Théâtre. — Mercredi 1er et jeudi 2 janvier, représentations du « Comte de Luxembourg », opérette en 3 actes, musique de Franz-Lehar, avec ballet. On commencera à 8 heures et demie.

Le Nouvel An. — L'Administration municipale ne recevra pas le premier janvier.

— Les bureaux de la Mairie seront fermés jeudi 2 janvier après-midi.

Consultation de Nourrissons. — Le mois de janvier comportant cinq jeudis, il n'y aura pas de consultation le jeudi 2 janvier. Les quatre séances du mois auront lieu dans leur ordre normal les jeudis 9, 16, 23, 30 janvier.

BLANC-MISSERON

Noces d'or. — Mardi matin, entouré de ses enfants et petits-enfants, M. Mary Victor, brigadier des douanes en retraite, et Mme Mary, ont célébré leurs noces d'or.

L'église de Blanc-Misseron, magnifiquement décorée, était déjà bondée d'une foule élégante, quand à 11 heures et demie, les jubilaires au bras l'un de l'autre, gravirent les degrés du parvis et entre la double haie cordiale des nombreux amis qui se pressaient dans les nefs, gagnèrent le chœur, ce pendant que les cloches et les orgues entraînaient leurs voix.

Dans la nef se pressaient de nombreuses personnalités de Blanc-Misseron, Crespin, Quiévrechain, Quiévrain et des environs.

En chaire, M. le Curé de Blanc-Misseron, ami des jubilaires, fit avec une éloquence émue l'éloge de ceux-ci.

Après la cérémonie religieuse où fut à la sacristie et chez M. Mary le long défilé des amis des deux bons vieillards apportant leurs souhaits et leurs félicitations.

A l'issue de la messe des vins d'honneur furent offerts aux deux époux puis eut lieu un banquet qui réunit les enfants, petits-enfants et amis de la famille.

Toutes les maisons de Blanc-Misseron étaient pavoisées en l'honneur des deux jubilaires.

M. et Mme Mary méritaient une telle manifestation et ils peuvent en être légitimement fiers.

ABSCON

Avis. — M. André Fleury, dépositaire du « Progrès du Nord », vient de changer de domicile ; il habite à Abscon près de la gare. Un sous-dépôt de journaux existe place d'Escaudain chez M. François Denhain, débitant.

CAMBRAI

MASNIERES

Bagarre sur le canal. Deux mariniers arrêtés. — Le 29 décembre, Domine Legrain, 57 ans, marinier à bord du bateau « Trièrne », quittait le port de Masnières, se dirigeant vers l'écluse de Bracheux. A la hauteur du quai de la Verrerie deux bateaux vides étaient amarrés ; les mariniers de ces bélandres voulurent s'opposer au passage de la « Trièrne » et incèrent leur bateau au milieu du canal, interrompant toute circulation.

Tandis que Brouta Edmond, 33 ans, né à Marchiennes, à bord de l' « Indocuitan », allait quérir dans sa cabine un fusil dont il menaçait Legrain père, le marinier Guilbaut Joseph, 41 ans, né à Dunkerque, à bord de l' « Ulvadi », s'en prenait au fils Legrain, 17 ans, qui suivait son père avec un autre bateau, et il le frappait.

Des mariniers accoururent au secours des Legrain ; ils furent rudoyés et injuriés par Brouta et Guilbaut, les femmes de ceux-ci se mêlant à la bagarre, des mariniers furent frappés par elles à coups de barre de fer.

La gendarmerie de Masnières fut requise pour rétablir l'ordre. Elle a procédé à l'arrestation de Brouta et de Guilbaut sous l'inculpation d'entraves à la liberté de la navigation avec violences.

Brouta et Guilbaut ont été incarcérés à la prison de Cambrai.

HAZEBROUCK

Un grave accident. — Marcel Lhoce, 17 ans, a eu le pied pris sous la roue d'une machine à boître. Le talon a été arraché. Un repos provisoire de trois mois a été prescrit au blessé. Mais il est impossible de se prononcer dès maintenant sur les conséquences de l'accident.

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie a éclaté chez M. Blancke, pâtissier, rue Nationale. Le capitaine des pompiers s'est rapidement rendu maître du feu.

Main mutilée. — Le domestique de l'Hôtel du Nord, place de la Gare a eu la main prise entre une voiture et un mur. Un des doigts a été complètement écrasé.

AVESNES

CARTIGNIES

Avis. — Nous avons l'honneur d'informer nos nombreux lecteurs et amis, qu'à dater de ce jour, M. Arsène Grésillon, dépositaire du « Progrès du Nord » pour Merbaix, Cartignies, Grand-Fayt et Petit-Fayt, assurera régulièrement chaque jour la vente de notre journal dans ces localités.

Nous prions donc nos amis de bien vouloir s'adresser à lui.

MAUBEUGE

Dotation de M. le sénateur Marchand. — Le registre destiné à l'inscription des postulants aux dons à décerner en 1913 restera ouvert, à la Mairie de Maubeuge, depuis le 1er janvier jusqu'au 28 février.

La rage. — Des cas de rage venant d'être constatés, M. Wairand, maire de Maubeuge, a pris un arrêté prescrivant le port de la muselière pour les chiens pendant un délai de deux mois.

ROUSIES

La société de Rousies « La Carpe d'Or » vient d'effectuer un réempoissonnement de 1.100 gardons de 4 à 5 ans.

HAUTMONT

Jour de l'An. — M. le Maire d'Hautmont ne recevra pas à l'occasion du 1er janvier.

Affaire de mœurs. — Un nommé X..., représentant à Louvroil, inculpé d'attentat à la pudeur sur une fillette de 10 ans, Maria Sénite, rue Sainte-Anne, 25, est l'objet d'une enquête de la part de la gendarmerie.

ROUSIES

Cercle Artistique. — Le Cercle Artistique organise pour le 13 janvier 1913, un concert qui sera donné au profit des enfants nécessiteux des écoles.

Feuilleton du 1er janvier 74

Larrons d'Amour

par Paul JUNKA

Cyrille tordit ses fortes mains :

— Et il n'y en a pas ici ! clama-t-il avec désespoir.

— Il y a ce vieux savant, ce Suisse, tu sais bien, qui habite le « châteloi », tout là-haut, au-dessus du Doubs ?

— M. Brack ?

— Oui. Si on allait le chercher ?

— Je veux bien. Il est donc médecin ?

— Je l'ignore, mais il connaît tout. C'est un fameux original qui vit là-haut en compagnie de toutes sortes de bêtes empaillées et ne veut voir personne ; toutefois, il ne refuse jamais un service. Si cette enfant peut être sauvée, il la sauvera.

— D'un bond, Cyrille fut à la porte :

— J'y cours !

Léger comme un chamois, il s'élança vers le « châteloi » délabré où le savant suisse s'était retiré loin du monde, dans une solitude du plus grandiose aspect.

Un quart d'heure plus tard, il reparaissait, ramenant M. Otto Brack, un vieillard enveloppé d'une épaisse houppelande grise et dont la physionomie souffreteuse se renfrogna acquérait une expression rébarbative sous la calotte noire avançant jusque sur d'énormes lunettes aux verres fumés.

Sans répondre au respectueux salut que lui adressait Marie Bobillier venue à en rencontrer, il s'informa d'un ton sec :

— Où est-elle, votre noyée ?

— Dans mon lit, monsieur, répondit l'hôtelière. Je viens de la coucher, pensant que c'était ce qu'il y avait de mieux à faire maintenant.

— Bien, bien ! grommela le vieux savant dans sa moustache blanche.

S'accrochant à la rampe, il gravit l'escalier de sapin, suivi de la maîtresse du logis et, cette fois, de Cyrille Cornabé, qui ne dominait plus son impatience de revoir morte qui vivante, l'enfant qu'il avait arrachée aux eaux glacées du Doubs.

Elle reposait, toute blanche, dans le grand lit à courtines fleuries de la digne hôtelière. Les yeux demeurèrent immuablement clos, mais les teintes violacées avaient presque disparu, et il semblait qu'un souffle imperceptible soulevait la poitrine.

Cyrille joignit les mains :

— Elle n'est pas morte, n'est-ce pas ? implora-t-il les larmes aux yeux. Oh ! monsieur Brack, dites qu'elle n'est pas morte !

— Je n'en sais rien moi, mon garçon ! répondit rudement le vieux savant en haussant les épaules. Qu'est-ce que tu veux que je dise avant de l'avoir seulement examinée ?

Cyrille se tut, mais s'approchant du lit, il ne perdit pas un geste de cet homme secourable et grincheux.

Deux heures durant, ce dernier pratiqua la respiration artificielle, les tractions rythmées de la langue, en un mot dépensa toute l'ingénuité des ressources que la science moderne prodigue aux asphyxiés.

Il commençait à désespérer, et avec lui ses deux compagnons silencieux, quand la fillette poussa un soupir léger.

Le vieux savant s'essuya le front :

— C'est fini ! dit-il joyeux, elle est sauvée !

Marie Bobillier détourne ses yeux humides où Cyrille Cornabé d'abord vers M. Brack d'un tel élan qu'on eût pu croire qu'il allait l'embrasser.

Sans doute en avait-il bien envie ; cependant il se borna à demander, rayonnant :

— Alors, il n'y a plus de danger ? Vous êtes sûr qu'elle vivra, mon bon monsieur Brack ?

Le « bon monsieur Brack » avait ôté ses lunettes, probablement pour mieux voir celle qu'à force de dévouement il venait de ravir à la mort, et ce mouvement découvrit deux prunelles d'un bleu pâle étrangement tendres et navrées dans la sévère contraction de son visage.

— Oui, assure-t-il, pensif, elle vivra !

— Ah ! s'écria l'hôtelière, elle vous doit un beau cierge, monsieur Brack !

Il hocha la tête, tandis qu'une inexprimable mélancolie passait dans les prunelles rêveuses qu'il attachait sur l'enfant sauvée par lui.

— Mon Dieu ! oui, elle vivra... pauvre enfant ! répéta-t-il du même ton dont l'incertitude désenchantée témoignait qu'il n'était pas bien sûr de lui avoir rendu service.

Marie Bobillier et Cyrille se regardèrent avec étonnement. Ils ne pouvaient pas comprendre quel monde de souffrance frémissait dans l'organe de cet être incertain que la vie fût un bien...

Cependant, M. Brack ausculta la fillette :

— Ells a de la chance d'en réchapper ! constata-t-il en se redressant. Le cœur, qui est faible encore, reprendra bientôt ses pulsations normales ; mais outre l'asphyxie, que nous avons pu combattre, un autre danger est miraculeusement évité... Il n'y avait pas bien longtemps que cette petite sortait de table ; son estomac conserve encore quelques restes d'aliments. Si elle était tombée à l'eau seulement une heure plus tôt, elle succombait à une congestion foudroyante...

Il avait remis ces lunettes et s'exprimait froidement, bestialement presque, comme si ce simple geste lui eût rendu la personnalité qu'il montrait d'ordinaire, cette sorte d'obligeance hargneuse qui était le masque de son âme, ainsi que ces énormes lunettes étaient le masque de ses yeux.

— Mais enfin, questionna Marie Bobillier, de qui la féminine curiosité ne se contentait plus, qu'est-ce que ça peut bien être que cette enfant-là ? Où l'a-t-il repêchée, Cyrille ?

— Par là, vers les rapides, expliqua le jeune homme. Le trois que quelque courant l'aura entraînée de ce côté, car les bateaux n'y viennent pas... Elle a dû tomber dans le Doubs assez loin d'ici, et, probablement, séjourner pas mal de temps sous l'eau... Qu'en pensez-vous, monsieur Brack ?

— C'est en peu mon avis... Oui sûrement, quelque courant l'aura entraînée dans ces parages, où l'on ne navigue pas, d'ordinaire... Il faudrait se renseigner... Car il y a là un cas anormal. Nous ne sommes plus à la saison où les touristes sillonnent nos montagnes, et, d'autre part, cette fillette n'est certainement pas du pays.

— Elle doit appartenir à une famille très bien, opina la bonne Mme Bobillier avec considération. Son linge est très fin, et voyez donc le beau bijou que j'ai trouvé sur elle en la déshabillant...

Elle montrait aux deux hommes un médaillon en or, d'un travail ancien, suspendu à une longue chaîne également en or.

M. Brack le prit et l'examina :

— Vous avez raison, madame Bobillier ; cet ex, à coup sûr, un remarquable joyau de famille...

— Ouvrez-la, conseilla l'hôtelière ; il y a dedans deux petits portraits qui sont ravissants.

Le savant suivit l'indication, et l'intérieur du médaillon laissa voir deux miniatures d'une finesse exquise, représentant l'une Raoul de Sérancourt enfant, l'autre la mère de celui-ci, dans le charme radieux de sa jeunesse qui devait être si tôt fauchée.

M. Brack admira :

— Ces deux miniatures sont de purs merveilles, mes enfants ! Ce ne doit pas être la première venue que cette petite, qui est, comme Moïse, une « sauvée des eaux ! »

A cette minute, une sorte de frémissement les fit se retourner tous trois :

La fillette venait d'ouvrir les yeux ses admirables yeux de tendre azur, pleins d'un étonnement sans bornes de se trouver là, de survivre au drame dont, tout de suite, elle recouvrait la mémoire épouvantée, et, apercevant son médaillon aux mains de ces étrangers, elle tendait ses faibles bras vers ce bijou qu'elle avait toujours porté et que Mme de Sérancourt lui avait attaché au cou, jadis, ainsi qu'un talisman, afin de placer l'enfant adorée dont elle se séparait sous le mystérieuse égide du jeune père disparu et de sa fille à elle, la morte charmante qu'elle pleurait sans cesse dans le secret de son cœur et qui était la aïeule de la petite Claude.

— Rendez-lui ça, Marie ! fit Cyrille d'un ton impératif.

— Oui, confirma M. Brack, rendez-le lui, qu'elle ne s'agite pas...

Doucement, Mme Bobillier passa la chaîne d'or sous la soyeuse chevelure qui, sèche à présent, scintillait d'un pareil éclat.

Lassé de ce seul effort, la petite fille referma sa main pâle sur le médaillon et ses longues paupières retombèrent sur l'azur de ses yeux.

Le vieux savant se dirigea vers la porte :

— Je n'ai plus rien à faire ici ; je m'en vais !

Toutefois, à mi-chemin, il s'arrêta :

— Qu'est-ce que vous allez en faire, de cette enfant ?

Marie Bobillier consulta Cyrille du regard :

— Je la garderai bien jusqu'à ce qu'on sache qui elle est, et même toujours s'il le faut, dit-elle timidement. Mon mari ne demandera pas mieux, j'en suis sûre. Nous n'avons pas d'enfant, cette pauvre mignonne serait heureuse chez nous. Que l'en semble, Cornabé ?

— Non ! fit le jeune homme d'un ton farouche. C'est moi qui l'ai repêchée, n'est-ce pas ? Elle est à moi, je l'emporte ! Mon frère n'a pas d'enfant non plus, elle sera tout aussi heureuse chez nous !

— Tu l'emporte » proteste l'hôtelière. Pas maintenant, toujours ?

— Pourquoi pas ? répliqua-t-il de l'air hostile de l'homme à qui l'on veut enlever un trésor. Il n'y a plus de danger, n'est-ce pas, monsieur Brack ?

— Pas pour le moment, répondit le vieux savant. Mais si tu l'emmènes, mon garçon, prends des précautions... Cette petite me paraît avoir la poitrine délicate ; elle se ressentira sans doute de son séjour sous l'eau, qui, dans nos régions, est déjà très froide à cette saison, et des complications peuvent surgir. Pour le reste, débrouillez-vous tous deux !...

Il sortit, et Cyrille demeura en face de Marie Bobillier, l'un et l'autre se dévisageant ainsi que deux voleurs prêts à se disputer un précieux butin.

— Tu t'en tiens à ce que tu as dit ? demanda enfin l'hôtelière pincée.

— Je m'y tiens ! certifia l'autre d'un accent qui n'admettait aucun doute. Voyez-vous, Marie, je l'aime déjà, cette enfant, je serais trop malheureux de la laisser à d'autres, même à vous qui êtes une brave femme... On prétend que le chien de Terre-Neuve s'attache à celui qu'il a sorti de l'eau ! Je suis comme ça, apparemment...

A suivre.